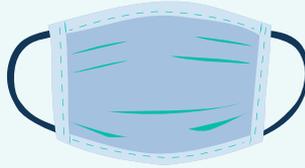


Comment réduire les risques de transmission du coronavirus lors des formations ?



Se laver régulièrement les mains



Le port du masque est obligatoire dans les espaces communs



Ne pas toucher son visage sans s'être lavé les mains



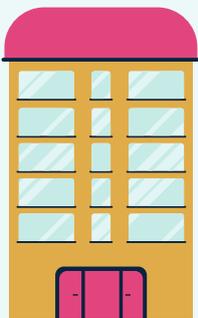
Tousser dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique



Garder une distanciation physique au minimum d'un mètre



Saluer sans serrer la main et sans faire la bise



En cas de symptômes, prévenir l'association Planning Familial, rester chez soi



Disposer de son propre équipement et éviter leur circulation entre les personnes



Garder sa place en salle de formation tout au long de la session

Charte sanitaire

Le Planning Familial 44 s'engage auprès de ses salariés et de ses partenaires afin de poursuivre en toute sécurité ses activités en période d'épidémie de Covid-19.

Nous avons rédigé des consignes sanitaires sur les bases des recommandations diffusées par les services du Ministère des Solidarités et de la Santé et celui du Travail.

Le Planning Familial 44 s'engage :

- Désinfecter très régulièrement les éléments sensibles : poignées de portes, interrupteurs, distributeurs, toilettes, paper board, crayons, chaises, ...).
- De planifier les horaires de formation et des pauses de chaque groupe afin d'offrir le maximum d'espace.
- De mettre à votre disposition savon, solution hydroalcoolique, produit désinfectant dans les salles de formation, dans la salle de pause et dans les sanitaires.

Pour le respect de tout.e.s, nous demandons à l'ensemble des acteurs de :

- Ne pas vous présenter à la formation si vous présentez des symptômes de la COVID-19.
- De respecter les heures de début, de fin de formation et de pause pour veiller à la des déplacements.
- De disposer de votre propre équipement (masques, solution hydroalcoolique, crayons, papier, ...) et d'éviter leur circulation entre les personnes.
- De prévoir votre déjeuner (repas froid) et vos boissons (eau, café, ...) avec les ustensiles nécessaires (gobelet, couverts...). Il sera possible de déjeuner dans la salle de formation, la salle de pause et à l'extérieur. Attention : les cafetières, les bouilloires, le frigo et le micro-onde ne seront pas accessibles et vous ne pourrez pas laver vos ustensiles

Nous mettons à la disposition des salarié.e.s du Planning Familial 44 du matériel de protection (masques, flacons de gel ou de solution hydroalcoolique, des produits désinfectants). Chaque salarié.e a reçu des recommandations sur les consignes sanitaires et l'utilisation des moyens de protection.

Le bon déroulement des temps de formation donnés par le Planning Familial 44 dépendra du respect des règles présentées dans cette charte.

- De limiter la manipulation de documents ; nous opterons à chaque fois que possible pour la dématérialisation.
- D'aérer la salle de formation à chaque pause.
- D'afficher les consignes des gestes barrières dans chaque lieu.

- De garder votre place dans la salle de formation tout le long de la session. Dans les salles de formation, les chaises seront espacées pour garantir la distanciation physique.
- De pratiquer les gestes barrières en public :
 - Saluer sans serrer la main
 - Toussez dans son coude
 - Gardez une distanciation physique au minimum d'1m.
 - Se lavez les mains régulièrement.
 - Le port du masque est obligatoire dans les espaces communs (couloir, salle de pause, sanitaires).

Ces dispositions pourront évoluer en fonction des consignes gouvernementales et de l'évaluation de sa mise en œuvre.



LE PLANNING FAMILIAL 44
4, rue Meuris
44100 NANTES
Tél : 02 40 41 51 - Fax : 02 40 20 56

Sandrine Mansour,
Directrice